

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le premier juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LANGE, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GARGAUD Patrick, Maire.

Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, LHERITIER Jean-Pierre, MAIGRET Max, MARY Anaïs, PENISSARD Jean, GAUTIER Claude

Procuration : ALLARD Virginie à PENISSARD Jean – MASSON Jean-François à COUTANT Bernadette

Monsieur le Président a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

Modification du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique polyvalent à temps non complet créé dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) : La durée hebdomadaire de cet emploi, créé initialement pour une durée de 20 heures par semaine par délibération en date du 21 mai 2019, sera portée à 35 heures à compter du 8 juillet 2019

Recrutement de personnel non titulaire pour un accroissement saisonnier d'activité : Pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, le conseil municipal a décidé de recruter un agent contractuel pour une durée de trois mois à compter du 8 juillet 2019 à raison de 20 heures hebdomadaires. Il assurera les fonctions suivantes : entretien et maintenance des locaux communaux, des équipements publics, de la voirie et des espaces verts

Répartition du nombre de sièges des communes au sein du conseil de la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay à compter de 2020 :

Le conseil municipal a décidé de retenir l'accord local suivant :

Communes	Nombre de sièges
Valençay	7
Luçay-le-Mâle	4
Ecueillé	3
Villentrois – Faverolles-en-Berry	2
Pellevoisin	2
Lye	2
La Vernelle	2
Vicq-sur-Nahon	2
Heugnes	2
Veuil	2
Villegouin	1

Langé	1
Gehée	1
Fontguenand	1
Préaux	1
Jeu-Maloches	1
Selles-sur-Nahon	1
Frédille	1
TOTAL	36

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 5 juillet 2019

Le Maire